

• (1510)

Le Budget des dépenses supplémentaire devrait être traité de la même façon puisque, en fait, cette année surtout, le gouvernement compte modifier de façon radicale les crédits budgétaires qu'il a alloués.

De plus—et j'aimerais bien que le leader du gouvernement reste—il est parfaitement conscient du fait que le gouvernement empêche certains comités permanents de siéger. Prenons à titre d'exemple le Comité permanent des transports.

Si le Budget des dépenses supplémentaire est déposé demain et renvoyé automatiquement au comité permanent approprié, et si le Comité des transports n'est pas autorisé à siéger, comme peut-on s'attendre à ce que le Parlement examine le budget du gouvernement? On nous empêche de remplir notre rôle fondamental, qui est d'examiner le budget du gouvernement.

M. Benjamin: Nous n'avons même pas de président.

M. Murphy: Madame la Présidente, si le gouvernement n'est pas disposé à déposer le budget de manière à permettre à l'opposition d'y répondre, si le gouvernement refuse de laisser les comités examiner ce budget en profondeur comme il se doit, il y a lieu de s'interroger sur les intentions du gouvernement.

Je tiens également à dire, madame la Présidente, et il ne s'agit pas d'une menace, mais compte tenu de la façon dont les choses de déroulent, si le gouvernement refuse de collaborer avec l'opposition, il ne peut s'attendre à ce qu'on accepte de collaborer avec lui sur d'autres dossiers.

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Madame la Présidente, il est clair que le gouvernement piétine l'opposition en lui refusant le droit de poser des questions à la Chambre demain sur le dépôt du Budget des dépenses supplémentaire.

Le premier ministre et le Cabinet se sont réunis et ont engagé le Canada dans le conflit du golfe Persique sans rappeler le Parlement. Maintenant, au moment où le gouvernement s'apprête à déposer un budget qui est censé renfermer des détails sur le financement de ce projet, il refuse encore une fois à la Chambre le droit de lui poser des questions demain à la période des questions.

Ce n'est qu'un autre exemple de l'attitude dictatoriale de ce gouvernement.

Travaux de la Chambre

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Madame le Président, le point que je veux soulever relativement au refus auquel nous sommes confrontés aujourd'hui se rapporte à l'article 81 du Règlement.

Les députés savent certainement que la date limite pour l'étude du budget supplémentaire est le 10 décembre, date à laquelle se termine la période des crédits. Ce jour-là, le projet de loi de crédits portant adoption du budget supplémentaire sera présenté. Les comités sont censés avoir fait rapport du budget au plus tard trois jours avant la dernière séance ou le dernier jour désigné de la période en cours.

Si le gouvernement décide d'avoir le dernier jour désigné de la période en cours avant le 10, trois jours avant cette date, quelle qu'elle soit, on considérera d'office que les comités ont fait rapport du budget à la Chambre. Le budget sera renvoyé au comité demain. Nous savons cela. Toutefois, nous ne pourrions pas poser de questions à ce sujet demain. Le budget sera renvoyé aux comités, et certains d'entre eux l'examineront peut-être la semaine prochaine.

M. Gauthier: Peut-être!

M. Milliken: Peut-être! C'est ce qui est scandaleux. Il ne restera donc que deux semaines aux comités de la Chambre pour étudier le budget.

Nous réclamons le dépôt de ce budget à la Chambre depuis des semaines et des semaines. Le leader du gouvernement à la Chambre s'est tourné les pouces pendant tout ce temps, et il décide maintenant de déposer le budget demain. Il n'aura même pas la courtoisie de le déposer à 10 heures pour que nous puissions poser des questions à 11 heures.

Il dit que nous avons besoin de temps pour préparer nos questions, excuse on ne peut plus fausse. Nous sommes tout à fait capables de préparer des questions très sensées en une heure. Il ne les aimera peut-être pas, mais nous préparons habituellement de très bonnes questions. Le député le sait. Le problème, c'est que les ministres ont de la difficulté à donner des réponses à la Chambre. Nous pouvons préparer des questions très pertinentes avant 11 heures et être prêts à examiner ce budget demain de façon juste et raisonnable.

Je demande au leader du gouvernement à la Chambre de faire preuve de collaboration à ce moment-ci.